



1607h

Non à l'augmentation du temps de travail à Hennebont

Ce que l'on a conquis:

- 1564.5h / an
- 35h hebdo x 44.5 semaines
- 29.5 jours de congés payés
- 3 jours d'ancienneté
- 223.5 jours travaillés en 7h

Ce que l'on peut perdre :

- ⇒ • 1607h / an
- ⇒ • 35h hebdo x 46 semaines
- ⇒ • 25 jours de congés payés
- ⇒ • 0 jour d'ancienneté
- ⇒ • 228 jours travaillés en 7h

Nos conquies sociaux sur Hennebont l'ont été par la lutte, parfois dure, et par la négociation, parfois rude.

Nous sommes passés aux 35h/semaine en 1983 ! A l'époque nos élus faisaient de la politique, et montraient une certaine forme de courage. Hennebont a toujours été à l'avant-garde du progrès social.

18 ans d'avance pour les 35 h ! A cette époque aussi nous étions traités d'utopistes...**et pourtant nous avons raison.**

Aujourd'hui nous nous battons pour les 32 h ! Depuis 150 ans le temps de travail diminue, c'est le sens de l'histoire, c'est le sens du progrès social.

Macron veut supprimer 70000 postes de fonctionnaires dans la Territoriale, donc on augmente le temps de travail pour supprimer les postes de contractuels, geler les embauches (en plus de geler nos salaires). **La surcharge de travail repose alors sur nos épaules.**

Nous sommes pour une autre conception du partage du travail.

C'est pourquoi, nous n'accepterons pas le vol de nos congés !